

EMISSIONS RADIO

TEXTE INTEGRAL



GRANDE LOGE FEMININE DE FRANCE

**Les divers aspects
de la pensée contemporaine**

**«Centenaire de la loi 1905
sur la laïcité »**

Émission du 4 septembre 2005

La Grande Loge Féminine de France

« Centenaire de la loi 1905 sur la laïcité »

Corinne Zelman-Vizioz

Bonjour. En cette année anniversaire de la loi de 1905, les Franc-Maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France se proposent d'échanger, sur ce que représente pour elles aujourd'hui, cette loi et, plus généralement, la laïcité.

Avec nous ce matin, Catherine Amet, Wasila Benamor, Catherine Dantin, Françoise Moatti.

Françoise, vous êtes Présidente de la commission de la laïcité. Pourquoi une telle commission au sein de l'Obédience ?

Françoise Moatti

Parce que la Franc-Maçonnerie se déclare indépendante de tout dogme, toute religion, toute idéologie.

La Grande Loge Féminine de France, dans une déclaration commune récente, a proclamé la défense et la promotion de la laïcité comme liberté essentielle qui permet toutes les autres.

Corinne Zelman-Vizioz

Oui, mais pourquoi une commission ?

Françoise Moatti

Dès sa fondation, la Grande Loge Féminine de France a créé une commission de la laïcité, lieu de réflexions, de débats libres et fraternels sur des questions vives qui interpellent les femmes franc-Maçonnnes que nous sommes.

Catherine Amet

De ces réunions, nous repartons à chaque fois avec le sentiment d'avoir découvert des faces cachées du principe de laïcité, porteur d'égalité, d'intégration et de dignité, mais il nous faut encore, encore, en chercher à lui donner du sens.

Corinne Zelman-Vizioz

Wasilia, vous êtes la plus jeune. J'imagine que ce n'est sûrement pas un hasard si vous êtes devenue devenue Franc Maçonne dans une obédience exclusivement féminine, pouvez-vous nous dire pourquoi ?

Wasila Benamor

En effet, ce n'est pas par hasard. En tant que jeune Maçonne, je suis venue chercher la Liberté, l'Égalité et la Fraternité, spécifiques à la laïcité garante de la liberté de conscience, que l'on soit croyant ou non.

Le propre de la Maçonnerie, c'est de se placer au-dessus des appartenances religieuses, raciales ou communautaires, nous sommes toutes des Sœurs au sein de la famille humaine.

Corinne Zelman-Vizioz

On parle de laïcité, vous parlez de laïcité, mais est-ce réellement une exception française, Française ?

Françoise Moatti

Non, on ne peut pas dire cela, la laïcité n'est pas une opinion, mais un principe. Ce qui est plus spécifiquement français, c'est la longue histoire de cette fille aînée, et l'on pourrait dire, turbulente, de l'église catholique.

Malheureusement, aujourd'hui les menaces sont diverses et proviennent de toutes sortes d'extrémismes religieux. La laïcité se trouve en péril et pourtant elle n'a jamais été aussi essentielle.

Catherine Amet

100 ans après 1905, on voit bien qu'il faut rester vigilantes, que rien n'est jamais acquis. Depuis quelque temps, on voit monter le durcissement de toutes sortes d'intégrismes religieux, de replis communautaires.

Les premières victimes en sont toujours les femmes.

Corinne Zelman-Vizioz

Alors, quel rapport important peut-on faire entre femme et laïcité ?

Françoise Moatti

Oui, nous sommes particulièrement concernées, car les femmes, comme nous le disions précédemment, les premières victimes de retour aux valeurs religieuses exacerbée sont les femmes.

On peut dire d'ailleurs, avec Michèle Perault, que si la laïcité ne suffit pas à assurer l'égalité des sexes, c'est toutefois une circonstance très favorable à son instauration.

La laïcité est le meilleur garant de la défense des droits des femmes et leur moyen d'émancipation de l'emprise religieuse qui cherche à les réduire à une position inférieure. J'ajoute que la laïcité est une bénédiction pour les femmes libres qui désirent penser et agir par elles-mêmes.

Grâce à la laïcité, les femmes de quelques origines que ce soit, peuvent faire appel à l'application de la loi civile afin d'échapper à la loi dogmatique et réductrice religieuse.

Laure Caille, Conseillère Fédérale de la GLFF

Parce que tout de même, nous avons été les seules ou, tout du moins, les premières à défendre le principe d'une loi interdisant le port de tout signe ostensible dans les établissements d'enseignement public.

Wasila Benamor

En tant que citoyenne française de culture arabe ou musulmane, je préfère bénéficier des droits et devoirs laïcs que m'offre la République française que de subir des lois coutumières ou des tribunaux religieux.

Laure Caille, Conseillère Fédérale de la GLFF

Oui, cette loi interdisant les signes religieux ostensibles, nous l'avons demandée pour défendre notre principe de laïcité et celui de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Nous sommes conscientes, cependant, que le combat contre les entorses à la laïcité doit aussi se situer sur le terrain de la justice sociale et l'égal accès à la citoyenneté.

Corinne Zelman-Vizioz

Vous l'avez demandé, vous parlez de la commission Stasi, mais avez-vous été consultées par d'autres instances françaises ?

Laure Caille, Conseillère Fédérale de la GLFF

Oui, bien sûr.

Ecoutez, je pense qu'une association comme la nôtre qui comporte plus de 11.600 femmes je crois, de toutes origines, de toutes cultures, on peut le dire, et de toutes origines également géographiques, puisque nous regroupons des femmes qui sont sur le territoire hexagonal, qui sont dans les Départements et les territoires d'outre-mer et même à l'étranger, donc une telle association est quand même une légitimité particulière à être interrogée, non pas en tant qu'association militante directe, non pas comme un parti, non pas comme un groupe de pression, mais comme une association qui réfléchit et qui peut porter des paroles extrêmement diverses, mais extrêmement solides et unitaires sur certaines valeurs fondamentales. Pour cette raison, nous sommes souvent interrogées et consultées par diverses instances institutionnelles, parlementaires, sénatoriales ou autres, sur divers sujets, encore une fois, qui touchent généralement à la dignité humaine et, tout particulièrement, à celle des femmes.

Corinne Zelman-Vizioz

Revenons à la loi 1905.

Catherine Amet

La loi de 1905, c'est une longue histoire qui aboutit à la III^{ème} République après des débats houleux.

Françoise Moatti

La loi de 1905 organise la séparation des Églises et de l'État, c'est une loi d'apaisement qui garde son actualité. On peut ici rappeler les 2 premiers articles :

Article 1 : « La République assure la liberté de conscience, elle garantit le libre exercice des cultes ».

Article 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ».

Cette loi définit le régime juridique des relations entre l'État et les cultes et sans jamais y faire référence, elle nous a fourni un outil essentiel, la laïcité. Pour nous, Franc-Maçonnnes, membres de la Grande Loge Féminine de France, nous avons voulu affirmer encore plus ce principe en l'introduisant dans notre déclaration et en rappelant notre indéfectible attachement.

Corinne Zelman-Vizioz

Indéfectible, Catherine, est-ce que ce mot n'est pas un peu fort ?

Catherine Amet

C'est une phrase très forte, nous la revendiquons, nous rappelons notre idéal maçonnique, nous sommes les filles du siècle des lumières, nous devons conserver et transmettre cet héritage.

Corinne Zelman-Vizior

On parle d'intégrisme laïque. Quelle est votre opinion à ce sujet ?

Laure Caille, Conseillère Fédérale de la GLFF

Écoutez, on parle aussi de « laïcité ouverte », ce sont généralement les mêmes détracteurs d'ailleurs qui emploient ces termes, donc, si vous le voulez bien, je voudrais d'abord faire litière de cette expression « laïcité ouverte », dans la mesure, où lorsqu'on ajoute un adjectif, un épithète à un concept fort, c'est toujours pour l'appauvrir.

Je ne vous apprendrai pas qu'il est certainement plus intense d'être aimé que d'être aimé bien, d'être aimé même beaucoup, de la même façon, la laïcité n'a nul besoin d'ornements sémantiques.

La laïcité, soi-disant « ouverte », c'est un artifice de vocabulaire qui n'a pour finalité réelle que de discréditer notre modèle français de laïcité et cette notion « d'ouverture », pour moi, qui suggère que la laïcité tout court serait fermée, obtuse et rétrograde est totalement une escroquerie, parce que la laïcité c'est une victoire de la raison et de la tolérance sur le fanatisme.

Alors, il faut bien comprendre enfin, à mon avis, qu'en l'occurrence, ce mot « d'ouvert » est un glissement : ce n'est pas d'ouverture qu'il s'agit, mais bien d'une brèche, mais bien d'une porte ouverte, ce qui est tout à fait différent de l'ouverture, car la brèche vers le communautarisme, vers la remise en cause des principes, mêmes laïques, est en fait un glissement vers l'enfermement.

Catherine Amet

Franc-Maçonnnes, femmes libres, nous devons regarder le monde et quand nous le regardons, c'est avec l'aide de notre méthode et de nos outils maçonniques pour porter à l'extérieur les fruits de nos réflexions.

Françoise Moatti

Oui, Catherine, j'ajouterai qu'en Franc-Maçonnerie nous suivons un parcours initiatique, nous associons la pensée symbolique à la réflexion philosophique.

Emmanuel Levinas nous dit : « L'autre m'oblige ». Nous, femmes Franc-Maçonnnes, nous affirmons : « Le monde m'oblige », nous obligeons à regarder ce monde difficile.

Cette année, nous célébrons le Centenaire de la loi de 1905 qui ne garantit pas aux cultes une égalité de moyens, mais une liberté d'exercice. Longtemps, on a cru que la laïcité, en France, ça allait de soi. Nous découvrons que ce principe est attaqué de l'extérieur par les intégristes et de l'intérieur par une appréciation erronée des forces en présence qui sont sous-estimées, mais nous restons confiantes.

Laure Caille, Conseillère Fédérale de la GLFF

Si vous me permettez, parce que tout à l'heure vous m'aviez posé une question à laquelle je n'ai pas vraiment répondu, j'ai parlé de « laïcité ouverte », mais vous m'aviez parlé de d'intégrisme laïque, alors je vais continuer en disant que, là encore, on est dans une absurdité conceptuelle, une malhonnêteté intellectuelle assez grande, puisque l'intégrisme, c'est avant tout la poursuite quasi névrotique d'une pureté originelle impossible et, surtout, l'éradication de tout ce qui n'est pas conforme à cette pureté originelle.

La laïcité est au contraire quelque chose de très souple, à la fois une valeur et un principe d'organisation du « vivre ensemble » dans le respect de l'autre, dans le respect de sa différence, mais non dans la différence de ses droits et de ses statuts, c'est ce qui organise, tout à la fois, la liberté de l'intime conscience, la liberté de culte, la liberté d'avoir une religion, la liberté de ne pas en avoir et, surtout, surtout, la liberté d'en changer.

Corinne Zelman-Vizioz

Ça me permet de comprendre un petit mieux pourquoi vous avez parlé d'enfermement tout à l'heure, on parle d'enfermement, on parle de liberté, on a parlé de confiance, d'espérance, alors aujourd'hui, quels sont vos grands espoirs pour les 100 ans à venir ?

Wasila Benamor

Je dirais, personnellement, tout simplement, que l'avenir de la laïcité est davantage entre les mains des femmes que celui des hommes. Il n'y a que par le biais de la laïcité que les femmes puissent briser les chaînes ancestrales qui l'enferment dans une stérilité intellectuelle sans précédent et je voudrais préciser qu'une pensée s'impose envers nos Sœurs de par le monde, qui continuent à souffrir de l'extrémisme religieux et traditionaliste qui cherche à faire taire les voix féminines à jamais. Pourtant, les sans voix sont bien plus nombreuses qu'on ne le pense, il suffit de leur tendre la main. N'oublions jamais que ce qui se passe ailleurs a des répercussions directes au sein des communautés présentes en Occident et je pense, tout particulièrement, à la France et à l'Europe.

Françoise Moatti

Pour moi, ce que j'espère, c'est que la laïcité sera toujours la garantie, l'assurance d'une vraie liberté spirituelle et civique.

Et j'ajoute : oui, confiantes, nous le restons, car l'État laïque français répond parfois avec souplesse, parfois en légiférant, mais sans jamais, jusqu'ici, remettre en cause un texte issu des lumières.

Laure Caille, Conseillère Fédérale de la GLFF

Écoutez, je me risquerai tout de même à une plaisanterie qui n'en est pas vraiment une, moi, mon espoir, c'est qu'avec la laïcité les hommes soient des femmes comme les autres, c'est la première chose. Ensuite, je suis extrêmement confiante parce que, en tant que Franc-Maçonne de la Grande Loge Féminine de France, je sais que le travail que nous commençons dans le Temple doit se continuer au-dehors, je sais, comme nous le disons parfois, que seules nous ne pouvons rien et qu'ensemble, nous pouvons tout et que, par conséquent, les chantiers sont longs, ils sont difficiles, mais plus ils sont longs, plus ils sont difficiles, plus le but se recule et plus notre énergie, me semble-t-il conjuguée, devrait nous porter vers ce but commun.

Wasila Benamor

Rappelons tout de même que la laïcité n'est pas attribuée à l'ensemble de l'humanité. Le cas de la France est unique dans le monde et il serait dommage de voir cet acquis se disloquer ou se fragiliser à cause d'un retour sans précédent, religieux, intégriste, qui gagne chaque jour davantage de terrain sous nos regards impuissants.

Partout, dans tous les Orient, des Travaux de grande qualité témoignent de l'intérêt que suscitent la connaissance et la défense de la laïcité. Ils apportent le témoignage de la vigueur de notre engagement qui est et restera toujours le même.

Laure Caille, Conseillère Fédérale de la GLFF

Vous savez qu'en tant que Franc-Maçonne, la Franc-Maçonnerie c'est, il ne faut jamais l'oublier, une démarche initiatique, a-t-on coutume de dire, même si ce terme, en dehors de l'expérience intime et personnelle, est peut-être un peu étrange.

Le deuxième pilier qu'on a évoqué, c'est la réflexion philosophique et le troisième pilier c'est bien sûr l'engagement citoyen, comme je l'ai dit, l'engagement citoyen ne veut pas dire ni pression, ni interventionnisme tous azimut, ni même porter la parole de 11.600 femmes, c'est effectivement assez compliqué, nous avons une sensibilité extrêmement diverse, mais vraiment le ciment, de la même façon que le ciment d'une société, c'est sur des valeurs, le ciment de la République est très lié à la laïcité, de la même façon, le ciment de la Grande Loge Féminine de France, c'est un de ses combats, un de ses 3 piliers, toujours la démarche intime, la démarche collective et l'amélioration à la fois de l'être humain et de la société.

Corinne Zelman-Vizioz

Je vous remercie et je remercie pour la réalisation de cette émission : Jean-Richard Dufour et Brigitte Masir.

Si vous voulez nous écrire, en savoir plus, contactez :

notre Site Internet : www.glff.org
ou écrivez-nous :
Grande Loge Féminine de France

60 rue Vitruve
75020 Paris